

## 1. IDENTIFICATION

**Identificateur de produit****Nom du produit** BAKOR BLUESKIN SPRAY PREP**Autres moyens d'identification****Code du produit** BKUA482**N° ID/ONU** UN1950**Synonymes** Aucun**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation****Utilisation recommandée** Enduit d'étanchéité**Utilisations contre-indiquées** Aucun renseignement disponible**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Adresse du fabricant**

HENRY COMPANY

999 N. Sepulveda Blvd., Suite 800

El Segundo, CA 90245-2716

Web Site: www.henry.com www.ca.henry.com

**Numéro d'appel d'urgence****Téléphone de l'entreprise** 800-486-1278**Numéro d'appel d'urgence** CHEMTREC: 800-424-9300

CHEMTREC: 703-527-3887

CANUTEC: 613-966-6666

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification****Statut réglementaire de l'OSHA**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Aérosols inflammable	Catégorie 1

**Éléments d'étiquetage****Vue d'ensemble des procédures d'urgence****Danger****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Aérosol extrêmement inflammable

**Aspect** Gaz liquéfié**État physique** Aérosol**Odeur** Distillats de pétrole**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé  
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer  
 Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage  
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef  
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**HNOC (danger non classé autrement)**

Non applicable

**Autres informations**

Peut être nocif par contact cutané. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Nocif pour les organismes aquatiques.

**Toxicité aiguë inconnue**

0% of the mixture consists of ingredient(s) of unknown toxicity

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Substance**

Non applicable

**Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Toluene *	108-88-3	10 - 30

Acetone *	67-64-1	10 - 30
Synthetic Polymer Blend *	Propriétaire	10 - 30
Dimethyl ether *	115-10-6	10 - 30
Propane *	74-98-6	5 - 10
Isobutane *	75-28-5	3 - 7
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic *	64742-52-5	1 - 5

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

#### 4. PREMIERS SOINS

##### Description des premiers soins

<b>Conseils généraux</b>	En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible). Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau et au savon. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
<b>Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

##### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

**Symptômes** Somnolence. Vertiges.

##### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### Moyens d'extinction appropriés

Poudre chimique sèche, CO<sub>2</sub>, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

**Moyens d'extinction inappropriés** AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

##### Dangers particuliers associés au produit chimique

Retour de flammes possible sur une distance considérable. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

##### Données sur les risques d'explosion

**Sensibilité aux chocs** Aucun.

**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Peut s'enflammer par exposition à la chaleur, aux étincelles ou aux flammes.

##### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

**Pour les intervenants d'urgence** Prendre note que les gaz peuvent se répandre au niveau du sol (plus lourds que l'air) et porter attention à la direction du vent. Faire attention au retour de flamme. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Contenu sous pression. Ne pas percer ou incinérer les récipients. Ne pas enfoncer une aiguille ou autre objet pointu dans l'ouverture sur le dessus du récipient.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique).

**Matières incompatibles** Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle****Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Toluene 108-88-3	TWA: 20 ppm	TWA: 200 ppm Ceiling: 300 ppm	IDLH: 500 ppm TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m <sup>3</sup>
Acetone 67-64-1	STEL: 500 ppm TWA: 250 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 2400 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 2500 ppm TWA: 250 ppm TWA: 590 mg/m <sup>3</sup>
Propane 74-98-6	: See Appendix F: Minimal Oxygen Content	TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 2100 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup>
Isobutane 75-28-5	STEL: 1000 ppm	-	TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>

NIOSH IDLH *Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**Contrôles techniques appropriés**

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter des gants de protection et des vêtements de protection.
<b>Protection respiratoire</b>	En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.
---	--

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>État physique</b>	Aérosol	<b>Odeur</b>	Distillats de pétrole
<b>Aspect</b>	Gaz liquéfié	<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Couleur</b>	noir		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucun renseignement disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	0 °C / 32 °F	
Point d'éclair	-30 °C / -22 °F	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	36.5%	
Limite inférieure d'inflammabilité	0.6%	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	0.9 - 1.3	
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	223 °C / 433 °F	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	>100 mm <sup>2</sup> /s	@ 40 °C
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	

**Autres informations**

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible



64742-52-5			
------------	--	--	--

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)  
 A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain  
 CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)  
 Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme  
 Inclassable comme cancérogène pour l'humain  
 OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)  
 X - Présent

<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté.
<b>STOT - exposition unique</b>	Organes cibles. Appareil respiratoire.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Peut causer des troubles et des lésions au/à la. Système nerveux central.
<b>Toxicité chronique</b>	Peut causer des effets indésirables au foie.
<b>Effets sur les organes cibles</b>	Appareil respiratoire, Yeux, Peau, Système nerveux central, rein, foie.
<b>Effets neurologiques</b>	Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle.
<b>Danger par aspiration</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale)	5,183.00 mg/kg
ETAmél (cutané)	3,600.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	3,148,048.14 mg/l
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	15.00 mg/kg mg/l

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

10 % of the mixture consists of component(s) of unknown hazards to the aquatic environment

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Acetone 67-64-1	-	4.74 - 6.33: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 6210 - 8120: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 8300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50	10294 - 17704: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 12600 - 12700: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Toluene 108-88-3	12.5: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static 433: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	15.22 - 19.05: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 12.6: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 5.89 - 7.81: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 5.8: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 54: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 static 14.1 - 17.16: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 28.2: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 semi-static 11.0 - 15.0: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 50.87 - 70.34: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	5.46 - 9.83: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 11.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic 64742-52-5	-	5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

### Persistance et dégradabilité

Ne se biodégrade pas facilement.

### Bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation.

Nom chimique	Coefficient de partage
Toluene 108-88-3	2.65
Acetone 67-64-1	-0.24

Dimethyl ether 115-10-6	-0.18
Propane 74-98-6	2.3
Isobutane 75-28-5	2.88

**Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

**Emballage contaminé**

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA U002 U220

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Acetone 67-64-1	-	Included in waste stream: F039	-	U002
Toluene 108-88-3	U220	Included in waste streams: F005, F024, F025, F039, K015, K036, K037, K149, K151	-	U220

Nom chimique	RCRA - Composés organiques halogénés	RCRA - déchets de série P	RCRA - déchets de série F	RCRA - déchets de série K
Toluene 108-88-3	-	-	Toxic waste waste number F025 Waste description: Condensed light ends, spent filters and filter aids, and spent desiccant wastes from the production of certain chlorinated aliphatic hydrocarbons, by free radical catalyzed processes. These chlorinated aliphatic hydrocarbons are those having carbon chain lengths ranging from one to and including five, with varying amounts and positions of chlorine substitution.	-

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Toluene 108-88-3	Toxic Ignitable
Acetone 67-64-1	Ignitable

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT**

N° ID/ONU UN1950  
Classe de danger 2.1

**TMD**

N° ID/ONU UN1950



**Classe de danger** 2.1

**IATA**

**N° ID/ONU** UN1950  
**Nom officiel d'expédition** Aerosols  
**Classe de danger** 2.1  
**Dispositions particulières** May be shipped as a limited quantity.

**IMDG**

**N° ID/ONU** UN1950  
**Nom officiel d'expédition** Aerosols  
**Classe de danger** 2.1  
**Désignation** May be shipped as a limited quantity.

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

All components used in this product are on the TSCA Inventory and the Canadian DSL.

**Inventaires internationaux**

**TSCA** Est conforme à (aux)  
**LIS/LES** Est conforme à (aux)  
**EINECS/ELINCS** Est conforme à (aux)  
**IECSC** Est conforme à (aux)  
**KECL** Est conforme à (aux)  
**PICCS** Est conforme à (aux)  
**AICS** Est conforme à (aux)

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

### **Règlements fédéraux aux États-Unis**

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Toluene - 108-88-3	1.0

### **SARA 311/312 Catégories de dangers**

**Danger aigu pour la santé** Oui  
**Danger chronique pour la santé** Non  
**Risque d'incendie** Oui  
**Risque de décompression soudaine** Oui  
**Danger de réaction** Non

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Toluene 108-88-3	1000 lb	X	X	X

**CERCLA**

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Toluene 108-88-3	1000 lb 1 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
Acetone 67-64-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

**États-Unis - Réglementations des États**

**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Toluene - 108-88-3	Developmental

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Acetone 67-64-1	X	X	X
Toluene 108-88-3	X	X	X
Dimethyl ether 115-10-6	X	X	X
Propane 74-98-6	X	X	X
Isobutane 75-28-5	X	X	X

**Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine**

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 4	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 2 Inflammabilité 4	Dangers physiques 0	

Date d'émission 14-juin-2015  
Date de révision 28-déc.-2016  
Note de révision

Aucun renseignement disponible

**Avis de non-responsabilité**

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**